

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Echos covid

Par I. I

• FRANCE : TESTS PAYANTS POUR LES TOURISTES ÉTRANGERS



Photo : AFP/L'Union

Les tests de détection du Covid-19 deviendront "payants dès le 7 juillet pour les touristes étrangers" venant en France, a affirmé hier le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal. Ils seront facturés "à hauteur de 49 euros (plus de 32 mille francs CFA) pour les PCR et 29 euros pour les antigéniques", a ajouté M. Attal, pour qui "c'est une question de réciprocité sachant que ces tests sont payants dans la plupart des pays pour les Français qui voyagent".

• CUREVAC : EFFICACITÉ DÉCEVANTE POUR LE VACCIN ALLEMAND

Le vaccin développé par le laboratoire allemand CureVac n'est efficace qu'à 48 % pour prévenir le Covid-19, un taux bien plus faible que les autres vaccins à ARN messager déjà approuvés. Ces résultats définitifs des essais cliniques à grande échelle du laboratoire rendent incertain l'avenir de ce produit, déjà commandé en masse par l'Union européenne (UE).

• VACCINS : LA BANQUE MONDIALE AUGMENTE LES FINANCEMENTS

La Banque mondiale a décidé d'augmenter de 8 milliards de dollars pour le porter à 20 milliards son plan pour aider les pays en développement à accéder aux vaccins, a annoncé son président David Malpass mercredi. L'institution, qui avait approuvé en octobre dernier l'octroi initial de 12 milliards de dollars, n'a pour l'heure dépensé que 4 milliards de dollars via des projets dans 51 pays.

• AFRIQUE : 600 MILLIONS D'EUROS POUR RELANCER LES VACCINS

Les bailleurs de fonds internationaux ont promis mercredi 600 millions d'euros au géant pharmaceutique sud-africain Aspen pour relancer la production de vaccins contre le coronavirus en Afrique, où seulement 1 % de la population est vaccinée.

Gabon : situation épidémiologique toujours sous contrôle

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

SELON les dernières informations sanitaires publiées par le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre le coronavirus au Gabon, au total 47 personnes ont été testées positives au Covid-19 sur les 9 524 tests réalisés au cours des derniers 48 heures à Libreville et dans le reste du pays.

Ces nouvelles contaminations sont réparties dans les provinces de l'Estuaire (31 nouveaux cas positifs sur 7 777 prélèvements à Libreville), de l'Ogooué-Maritime (11 cas confirmés sur 616 prélèvements à Port-Gentil) et de l'Ogooué-Ivindo (2 nouveaux cas positifs sur 4 prélèvements à Makokou).

Selon ces données, on observe une légère augmentation, surtout en province. Il s'agit notamment de la Nyanga (3 cas sur 46 prélèvements à Tchibanga), de l'Ogooué-Ivindo (2 nouveaux cas sur 4 prélèvements à Makokou) et de l'Ogooué-Maritime (11 nouveaux cas sur 1 616 prélèvements). 20 cas de plus ont été signalés en l'espace de 72 heures au plan national. Il est vrai que, dans le même temps, le nombre de tests réalisés a été multiplié presque par deux (5 816 contre 9 524, donc). Il n'empêche : malgré cette augmentation, la courbe évolutive de la maladie demeure stable. Et on espère que cette tendance baissière sera maintenue. Les populations doivent, par conséquent, rester prudentes et continuer de se faire vacciner. Même si le taux d'infection est en forte diminution, la maladie est toujours présente.

Par ailleurs, on se réjouit de ce que le taux de mortalité soit faible et stable. Comparativement au nombre total de cas confirmés (25 054 cas positifs depuis le début de la maladie au Gabon), seuls 159 décès ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national depuis le premier cas signalé. Ce chiffre est peut-être énorme d'autant qu'il s'agit de pertes en vies humaines, mais dans l'ensemble, ils sont moins alarmants.



Avec un nombre total d'à peine 166 cas actifs, 24 729 guérisons

(presque le nombre total de cas confirmés) à la date du 30 juin,

on peut affirmer que l'épidémie est sous contrôle au Gabon.

Pass Covid européen : deux ou trois choses qu'il faut savoir

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

LE certificat numérique Covid européen communément appelé pass sanitaire ou passeport vaccinal est officiellement entré en vigueur hier, 1er juillet, dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE). États auxquels il faut ajouter la Suisse, le Liechtenstein, l'Islande et la Norvège, entre autres. Il faudra s'y résoudre : montrer désormais patte blanche pour franchir les frontières européennes même si les règles sont susceptibles de varier en fonction des destinations et des pays de provenance. Ce "pass" qui comporte un code QR et une signature numérique attestant de son authenticité, s'applique à trois types de situations. Il atteste que son détenteur a été vacciné contre le Covid-19, qu'il a passé un test négatif, ou qu'il est immunisé après avoir contracté la maladie.

Ce sésame est aussi censé dispenser son titulaire d'un test supplémentaire ou d'une quarantaine à l'arrivée, même s'il est toujours possible pour un État membre d'introduire des restrictions si la



Photo : AFP/L'Union

Le pass sanitaire est censé relancer le secteur du tourisme dans les pays de l'UE.

situation du pays ou de la région de provenance du voyageur se détériore à un instant T. Dans ce cas, l'État en question est tenu d'informer la Commission européenne et les autres pays si possible 48 heures avant l'introduction desdites restrictions.

Il importe également de savoir que les pays sont tenus d'accepter sur leur sol les voyageurs vaccinés avec les quatre produits jusque-là autorisés au niveau de l'UE par l'Agence européenne des médicaments (EMA), à savoir Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson.

Toutefois, les États membres peuvent – mais n'y sont pas contraints – admettre les per-

sonnes vaccinées avec des sérums autorisés dans certains pays de l'UE (comme le russe Sputnik utilisé en Hongrie), ou avec des produits homologués par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il s'agit notamment du vaccin chinois Sinopharm administré au Gabon, entre autres, mais aussi de la version indienne d'AstraZeneca (Covishield) très utilisé en Afrique, mais exclu par l'UE en raison, selon l'EMA, de "différences" possibles dans la fabrication.

L'Union africaine (UA) a aussitôt réagi. En avertissant que la non-prise en compte du Covishield entraînerait un risque énorme de "discrimination". Le système de solidarité international Covax, qui repose pour l'essentiel sur les doses d'AstraZeneca fabriquées en Inde, a également réclamé hier un traitement équitable pour tous les vaccins homologués par l'OMS. L'UE est actuellement en discussion avec un certain nombre de pays tiers, dont le Royaume-Uni et les États-Unis, pour une reconnaissance mutuelle et une interopérabilité des documents certifiés anti-Covid.